



Inscris-toi maintenant!

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE | ENSEIGNEMENT



Partager



On double moins à l'école libre

Laurent Gérard

Mis en ligne le 29/01/2010



Le Segec a comparé les taux de redoublement entre réseaux d'enseignement.

Loin de pavoiser, il avance des pistes d'explication de ses meilleurs résultats.

Il ne s'agit nullement d'ouvrir une nouvelle guerre scolaire, mais ce qui suit ne fera pas plaisir à tout le monde. Les Indicateurs de l'enseignement dévoilés il y a peu ont montré l'ampleur du retard scolaire en Communauté française : 20 % des élèves doublent en primaire; 60 % en secondaire. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec), qui scolarise l'essentiel des élèves du réseau libre, a affiné les données relatives au retard scolaire dans une note, que "La Libre" a pu lire, comparant les taux de redoublement entre réseaux, pour l'année 2007-08. Que dit cette note ?

1 Le redoublement en primaire. Le taux de redoublement moyen est de 4,65 % pour l'ensemble de la Communauté. Le réseau libre présente un taux plus faible : 4,02 %, contre 4,98 % au réseau communal et 5,80 % au réseau de la Communauté française (CF). Pour chacune des années d'étude, on observe des taux systématiquement plus élevés dans le réseau CF que dans les réseaux subventionnés (officiel et libre).

2 Le redoublement dans le secondaire général. Ici, c'est le réseau communal (14,4 %) et surtout le provincial (15,6 %) qui présentent les taux les plus élevés, devant le réseau CF (12,8 %) et le libre (9,5 %). L'infographie ci-contre détaille ces taux par année.

3 Le redoublement dans le secondaire technique (de transition et de qualification). C'est ici que l'on retrouve le taux moyen le plus élevé (22,1 %). Le réseau où le taux de redoublement est le plus grand est ici le communal (26,6 %), devant le provincial (24,9 %), le réseau CF (22,6 %) et le libre (20,6 %). Le taux est systématiquement plus faible dans le libre, à l'exception de la 7^e année.

4 Le redoublement dans le secondaire professionnel. Le communal présente un taux de 20,8 %, le provincial de 17,4 %, le réseau CF de 14,8 % et le libre de 13,7 %. A noter que le réseau CF a le redoublement le moins fort en 4^e, 6^e et 7^e professionnelles.

5 L'évolution des taux de redoublement. En primaire comme en secondaire, le redoublement va croissant, ces dernières années, tous réseaux confondus. Mais entre 2002-03 et 2007-08, les écarts, tant en primaire qu'en secondaire, se sont creusés entre les réseaux. Pour le Segec, "le réseau libre résiste comparativement mieux à cette tendance de fond".

6 L'impact budgétaire du redoublement. En 2008, le redoublement a coûté 370 millions d'euros à la Communauté. Selon le Segec, le réseau libre, qui scolarise 42,6 % des élèves en primaire, ne représente que 36,7 % des dépenses liées au redoublement. En secondaire, la part imputable au libre, qui scolarise 60,3 % des élèves, représente 53,5 %. La généralisation des taux de redoublement du libre à l'ensemble des réseaux permettrait une économie de 43 millions d'euros.

7 Pourquoi des taux de redoublement inférieurs dans le libre ? Pour le Segec, vu que les taux sont toujours plus bas, quels que soient le niveau ou le type d'enseignement, ces différences ne peuvent s'expliquer par un effet lié à l'offre

d'enseignement, ces différences ne peuvent s'expliquer par un effet de la forme d'enseignement ou à l'origine socio-économique des élèves. L'école catholique avance d'autres pistes explicatives à ces taux inférieurs : les choix pédagogiques et notamment la tradition éducative chrétienne qui place l'enfant au centre du processus de l'apprentissage et a pour objectif de conduire chaque enfant au maximum de ses possibilités; les moyens importants investis dans un corps d'accompagnateurs pédagogiques; l'option prise de décourager la pratique du redoublement considérée comme peu efficace; la politique menée en secondaire de décourager la pratique des secondes sessions avec, pour corollaire, le renforcement du pouvoir décisionnel du conseil de classe; l'accompagnement des élèves en difficulté par les PMS; ou encore la proportion plus élevée de décisions d'échec du conseil de classe remises en cause par les chambres de recours.

"Ce ne sont que des hypothèses, précise Etienne Michel, patron du Segec. Peut-être que d'autres ont d'autres explications. Il n'est de toute façon pas question de pavoiser : les taux de redoublement du libre sont trop élevés et en augmentation. Mais nous apportons notre contribution à l'analyse d'un phénomène dont se soucient de nombreux acteurs de l'école."



Profitez sans fin de Citi Visa
Demandez-la maintenant en ligne & recevez 20€ par an en cadeau. A vie.
www.citibank.be

1/4

36 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

 [Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "On double moins à l'école libre".

Plus récents d'abord 

1 à 10 sur 36 Réactions

1 | 2 | 3 | 4

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶

pentatonic - Belgique

29.01.10 | 11h33

[Voter pour ce commentaire](#)

sibylle - Belgique

Quelles sont les sources de financement dont bénéficie le libre et pas l'officiel?

Il me semble que vous inversez la réalité là.

[Signaler un abus](#)

pentatonic - Belgique

29.01.10 | 11h31

Voter pour ce commentaire

Socrate - Braine-le-Comte

N'oubliez pas de demander au rédacteur de bien écrire quatre-vingt-seize, parce que nonante, c'est du vilain belge.

[Signaler un abus](#)

Quimaisnon - Belgique

29.01.10 | 11h29

Voter pour ce commentaire

@sibylle. Vous trouvez donc légitime qu'un enfant reçoive moins qu'un autre, selon le réseau où il suit sa scolarité ? Et que vos propres enfants ne reçoivent rien ? Et de quelle source de financement parlez-vous pour le libre ? Au contraire, c'est l'officiel qui reçoit des aides des communes, plus ou moins discrètes, en bâtiment, personnel, fournitures, transports, activités para scolaires.

[Signaler un abus](#)

Socrate - Braine-le-Comte

29.01.10 | 11h26

1 vote favorable

Voter pour ce commentaire

A l'attention de l'auteur de cet article : non, on ne double pas. On REdouble, du moins en français international. Sinon, c'est du belge.

[Signaler un abus](#)

sibylle - Belgique

29.01.10 | 11h24

Voter pour ce commentaire

Quimaisnon. Ben non, je trouve assez légitime de devoir payer pour les raiseaux des autres et je trouve aussi assez légitime que le libre reçoive moins que l'officiel à partir du moment où il obtient d'autres sources de financement dont l'officiel ne bénéficie pas.

[Signaler un abus](#)

sanglierdesardennes - Belgique

29.01.10 | 11h23

1 vote favorable

Voter pour ce commentaire

La raison de ce succès:
Rigueur plus marquée,
Respect de l'autre plus strict.

Malgré mon désistement d'appartenance à l'église catho, il faut reconnaître que leur enseignement est positif.

Heureusement que les religieux ont été écartés des institutions scolaires dans leur grande majorité!
Qu'est-ce qu'ils ont pu faire comme dégâts!

[Signaler un abus](#)

pentatonic - Belgique

29.01.10 | 11h16

6 votes favorables

Voter pour ce commentaire

Et oui... le libre a moins de moyens et de meilleurs résultats.

mais aussi... des parents soucieux de l'avenir de leurs enfants. Des règlements d'ordre intérieur qui sanctionnent l'incivilité, le mépris, la grossièreté...

Dans le libre, on ne crache pas sur les profs en les menaçant de mort "sur le Coran de la Mecque".

[Signaler un abus](#)

V D V - Grivegnée

2 votes favorables

29.01.10 | 11h13

Voter pour ce commentaire

Plus de redoublement dans l'enseignement officiel...

En Wallonie, nous avons le système politique des "amis des amis à tous les étages", le Parti (socialiste). Une institution depuis des décennies.

La distribution "entre amis", fils et filles de untel ou untel du parti untel, des (meilleures) places... Et aussi sur les listes électorales : "Je suis prêt à prendre la tête de liste, avec Jean-Claude à la troisième place et Willy à la dernière. C'est vrai que mon fils Frédéric (député régional) ne pourrait pas figurer sur la liste, mais il peut aller à l'Europe !".

Clans, baronnies locales, népotisme, cumulards... Une stratégie qui paie.

Peut-être aussi le fait pour certains enseignants d'avoir obtenu un emploi dans l'enseignement officiel avec une carte de parti (le système des amis des amis à tous les étages) ne demandait pas la compétence pour savoir enseigner, la carte du Parti l'étant à elle seule...

On ne peut pas tout avoir.

[Signaler un abus](#)